

Formation - 1 jour

Le métier d'écrivain public – être écrivain public aujourd'hui



VISIOCONFÉRENCE – Le 18 mai 2026 – Objectifs de la formation

- Faire découvrir le métier d'écrivain public, les grandes prestations, les voies d'entrée (formations, diplômes...), les différents statuts pour s'installer et les meilleurs moyens de lancer son activité. Cette formation vise à acquérir les bases indispensables à tout futur professionnel et permet à chacun de faire un point sur son projet pour valider ou non ce dernier au regard de la réalité de la profession.

Prérequis	Aucun prérequis.
Moyens pédagogiques	Exposés théoriques, exercices pratiques et partages d'expériences professionnelles. Support numérique fourni avec documentation.
Contenu du programme <i>Le programme détaillé figure sur la page suivante</i>	Le métier d'écrivain public – être écrivain public aujourd'hui
Formatrices	Marie LEYNAUD & Carla PINTO
Lieu de la formation	Visioconférence
Horaires et durée	9 h 30 – 17 h 30, soit 6 h
Modalités d'inscription	Le formulaire d'inscription est disponible sur notre site Internet. La salle de formation est accessible aux personnes à mobilité réduite. Plus largement, l'AEPF met tout en œuvre pour rendre ses formations accessibles à tout public. N'hésitez à contacter notre référente handicap.

Organisme de formation n° 11 75 54508 75, certifié Qualiopi, voir [notre certification ici](#).

Pour plus de renseignements sur les possibilités de financement, voir [notre FAQ sur notre site](#).

Lundi 18 mai 2026

**Le métier d'écrivain public -
être écrivain public
aujourd'hui**

**Formatrices : Marie
LEYNAUD & Carla PINTO**

Matin

- **Le profil de l'écrivain public**
 - Une définition de l'écrivain public
 - Les compétences et les qualités nécessaires
 - Des profils variés
- **Le métier**
 - Les différentes prestations de l'écrivain public
 - La déontologie de la profession et les limites
 - La clientèle
 - Les revenus
- **Choisir son statut**
 - Les enjeux du débutant
 - Une solution pragmatique : microentrepreneur
 - Les coopératives d'activité et le portage salarial
 - L'entreprise individuelle ou la société

Après-midi

- **S'installer**
 - La formation
 - Local professionnel et assurance
 - Le premier équipement
 - Le médiateur de la consommation
- **Développer son activité**
 - La tarification
 - La communication et le démarchage commercial
 - La recherche de stabilité
- **Rejoindre une organisation professionnelle**
 - Les associations et le syndicat
 - Présentation de l'AEPF
 - L'agrément de l'AEPF